



TOP!

Des opticiens à domicile

Des professionnels qui se déplacent sur le lieu de votre choix, des lunettes de qualité garanties deux ans, agréées par la Sécurité sociale et les mutuelles... C'est ce que propose le premier réseau national d'opticiens à domicile. Des services qui s'adressent aux personnes à mobilité réduite, mais pas seulement. **Plus d'infos sur www.lesopticiensmobiles.com**

■

